

Master Professionnel MAE (double compétence)

mention **Management et Administration des Entreprises**



Brochure détaillée

| | |
|---|----------|
| Présentation générale de la formation | 2 |
| 1) Les finalités | 2 |
| 2) Les débouchés professionnels | 2 |
| Organisation et contenu des enseignements | 3 |
| 1) La maquette du diplôme | 3 |
| 2) Le déroulement des cours | 3 |
| 3) La période de stage | 3 |
| 4) Le cas des étudiants salariés | 4 |
| Modalités d'accès au Master MAE | 4 |
| 1) Les conditions préalables | 4 |
| 2) Le processus <i>ordinaire</i> d'admission | 5 |
| A) Le test des IAE (Score-MESSAGE) | 5 |
| B) Le processus de recrutement à l'IAE | 5 |
| <u>Étape 1</u> : Envoi du dossier de candidature | 5 |
| <u>Étape 2</u> : Réponse du jury consécutive au dossier | 6 |
| <u>Étape 3</u> : Réponse du jury consécutive à l'entretien | 6 |
| 3) L'inscription administrative | 6 |
| --schémas des procédures de candidature-- | 7 |
| Informations complémentaires | 8 |
| 1) Le calendrier du recrutement 2018 | 8 |
| 2) Le statut : formation initiale ou continue | 9 |
| 3) Les coûts d'inscription | 9 |
| 4) Les contacts | 9 |
| 5) Les cas particuliers de candidatures | 10 |
| 6) Téléchargement du dossier <i>ordinaire</i> d'inscription | 11 |
| 7) Liste des pays relevant de Campus France | 11 |
| 8) Dispense du certificat de niveau B2 en français | 11 |

Après une présentation succincte de la formation, les caractéristiques des enseignements et du stage seront détaillées, avant d'aboutir aux modalités de recrutement des étudiants. La dernière partie du document mettra à disposition quelques informations complémentaires (formation continue, calendrier, coût de la formation et contacts).

Présentation générale de la formation

Le master MAE est une formation ancienne (*ex-CAAE-Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises*) et reconnue depuis longtemps par les entreprises. Ses objectifs originaux seront présentés ainsi que ses débouchés professionnels.

1) Les finalités

- Le master Management (double compétence) spécialité « Administration des entreprises » délivre **une solide formation professionnelle en management** à un public possédant des **compétences initiales non gestionnaires**, qu'elles soient techniques, scientifiques (ingénieurs en particulier), juridiques, littéraires, médicales ou pharmaceutiques.
- La délivrance de ce **master professionnel** permet d'obtenir **une double compétence en gestion**, appréciée tant au niveau des entreprises privées que des organisations du secteur public. La formation inculque **une logique de manager** et permet la maîtrise de nombreux outils de gestion et favorise également la démarche du créateur d'entreprise.
- Attention ! Le contenu de la **formation** porte **sur la gestion/le management et non sur l'administration**. *Le qualificatif « administration » est une traduction directe (de l'anglais) du même mot, dans les années 50, synonyme de management/gestion. En effet, le master MAE a été le premier diplôme de management/gestion créé dans le cadre du service public, dans les années 50. Son succès incontesté auprès des entreprises a conduit à maintenir ce qualificatif quelque peu désuet d'administration...mais des entreprises.*
- La durée des études est d'une année universitaire, soit deux semestres, de début septembre à fin février. Il s'agit du **seul véritable master de management délivré par l'Etat, accessible en une année universitaire**, et qui présente de ce fait un caractère dérogatoire à la règle du master en deux ans. Mais il présuppose la détention d'un autre titre de master ou équivalent, ou au moins un master 1^{ère} année obtenu dans de bonnes conditions.
- Il peut être considéré comme l'**équivalent du MBA** (Master of Business Administration) anglo-saxon.

2) Les débouchés professionnels

Cette formation diplômante est particulièrement adaptée aux professionnels désireux de mettre en place un projet d'évolution de carrière ou de reconversion.

Le diplôme de Master MAE facilite l'accès à des postes à responsabilité, précisément à des emplois de direction dans de petites et moyennes entreprises et, pour le public ingénieur, à des fonctions de chefs de projet, de directeurs de production, d'encadrement, de technico-commerciaux, de création et de reprise d'entreprises en tous domaines. Les domaines professionnels sont très diversifiés car ils dépendent de la formation d'origine de l'étudiant.

| | |
|---|--|
| <p>Fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - direction et postes d'encadrement - création ou reprises d'entreprises - comptabilité, finance, contrôle de gestion - gestion et administration des entreprises - marketing, commercial, vente - personnel, ressources humaines - gestion des Systèmes d'Information - management de projets | <p>Secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - secteur industriel, industrie pharmaceutique - construction navale, aéronautique - services aux entreprises, aux particuliers - banque, assurance, finance - commerce, distribution - communication, publicité, études marketing - édition, presse, secteur culturel - secteur social, humanitaire |
|---|--|

Organisation et contenu des enseignements

L'enseignement théorique et pratique doit être complété par une mise en œuvre lors d'un stage évalué.

1) La maquette du diplôme

La réussite au diplôme suppose la validation et le suivi d'enseignements assurés par des enseignants-chercheurs et par des professionnels de haut niveau (entreprises locales et organisations publiques).

| <i>UE = Unité d'enseignement</i> | <i>ECTS = crédits européens</i> | | |
|--|---------------------------------|-------------|------------|
| ENSEIGNEMENTS | ECTS | Coefficient | Durée |
| Semestre 1 | | | |
| UE1 Environnement de l'entreprise | | | |
| Remise à niveau en analyse de données | - | - | 18 H |
| Entrepreneuriat et Management de l'innovation | 3 | 3 | 18 H |
| Droit des affaires et droit social | 3 | 3 | 20 H |
| UE2 Management comptable et pilotage de l'entreprise | | | |
| Comptabilité financière et droit fiscal | 6 | 6 | 40 H |
| Comptabilité de gestion | 3 | 3 | 24 H |
| Contrôle de gestion | 4 | 4 | 24 H |
| UE3 Management Financier et informationnel de l'entreprise | | | |
| Diagnostic financier | 4 | 4 | 30 H |
| Politique financière | 4 | 4 | 30 H |
| Systèmes d'Information de Gestion et Informatique | 3 | 3 | 24 H |
| Semestre 2 | | | |
| UE4 Management stratégique et organisation | | | |
| Stratégie générale | 4 | 4 | 30 H |
| Management de projets et <i>supply chain</i> | 3 | 3 | 24 H |
| Management des Ressources Humaines | 4 | 4 | 30 H |
| UE5 Marketing et développement des aptitudes managériales | | | |
| Marketing | 4 | 4 | 30 H |
| Business English | 2 | 2 | 18 H |
| Jeu de simulation | 2 | 2 | 18 H |
| UE6 Mise en œuvre des compétences | | | |
| Méthodologie de recherche, rédaction du mémoire | | | 6 H |
| Stage d'application | 11 | 11 | 3 à 6 mois |
| TOTAUX | 60 | 60 | 378 H |

2) Le déroulement des cours

Le master MAE se déroule durant la journée, généralement du lundi au vendredi, samedi exceptionnellement. En moyenne, la durée des cours est d'environ 18 H par semaine, mais suppose un travail personnel intense. Relevant du service public français, il est ouvert aux étudiants de tout âge, de toute origine et de toute nationalité. Les étudiants sont une vingtaine par promotion.

- Le 1^{er} semestre se déroule de début septembre à début janvier, avec une pause d'une semaine à Toussaint et de 2 semaines pour les congés de Noël (consacrés à des révisions).
- Les enseignements du 2nd semestre s'effectuent de début janvier à fin février. Ils sont obligatoirement suivis d'un stage, qui peut débuter dès le mois de mars et qui doit s'achever fin août au plus tard.

3) La période de stage

Un stage de **trois mois** (au minimum) est **obligatoire**, et peut atteindre les six mois selon les opportunités et aspirations des étudiants. Ce stage favorise la mise en œuvre des savoirs théoriques étudiés et facilite l'insertion dans la vie professionnelle. Réalisé sous la **double responsabilité** d'un **tuteur d'entreprise** et d'un **tuteur universitaire**, il fait l'objet d'une **soutenance** obligatoire (présentation des missions assurées et bilan / discussion avec le jury).

A titre particulier, les étudiants projetant de **créer une entreprise**, peuvent demander à remplacer le stage par un **mémoire** sous la double responsabilité de deux professeurs de l'IAE. Toutefois, la maturité du projet doit être suffisante. Une **soutenance** est également exigée devant le jury.

4) Le cas des étudiants salariés

Actuellement, la formation master MAE ne fonctionne pas en formation continue *ad hoc* (pas de cours du soir et/ou samedi). Pour les étudiants salariés ou personnes en reprise d'études, deux solutions sont envisageables

- ✓ 1^{ère} hypothèse. L'étudiant maintient son activité professionnelle. Toutefois, il lui appartient d'adapter cette dernière, afin de pouvoir suivre les enseignements (présence obligatoire), et de pouvoir assumer le fort investissement de ce master. Rappelons qu'il s'agit de passer du niveau zéro en gestion/management, au niveau bac+5. Seuls des professionnels de haut niveau sont capables de ce challenge... et sur la base d'une activité réduite. Pour réussir le master, l'étudiant doit obtenir soit un temps partiel, soit un allègement sensible de sa charge de travail professionnelle.
- ✓ 2^{ème} hypothèse Un régime spécial d'études est prévu pour l'étudiant en situation d'emploi, d'après la charte de l'Université. Le master MAE peut être obtenu en deux années, dans le cadre d'un **contrat pédagogique**. Il doit, pour ce faire justifier d'un statut d'étudiant salarié (contrat de travail) lors de son inscription pédagogique.

Les modalités d'accès au Master MAE (double compétence)

Si votre candidature répond aux conditions préalables (1), vous pourrez vous engager dans le processus d'admission (2). Après une réponse favorable du jury, il vous restera à vous inscrire administrativement (3)... et à bénéficier des enseignements.

1) Les conditions préalables

Afin de bénéficier de cette double compétence spécifique au master MAE, les candidats doivent disposer *a minima* d'une première compétence de haut niveau (équivalent master) dans leur domaine de spécialité (sciences, droit, lettres, médecine etc.).

Lors de la rentrée 2018 (le 7 septembre), pour vous inscrire en MAE, vous devrez être titulaire (au choix) :

1. d'un diplôme français d'**ingénieur** (*Ecole ou maison sur concours*), d'**avocat**, de **doctorat**, de **médecin**, de **pharmacien** ou d'un diplôme européen reconnu comme équivalent en France ;
2. d'un **Master 2^{ème} année** d'une **discipline autre que** la **gestion** / le **management** / le **marketing** (filières scientifiques, juridiques, littéraires, économiques et médicales) ;
3. d'un Master 1^{ère} année validée dans de bonnes conditions dans une **discipline autre que** la **gestion** / le **management** / le **marketing** (filières scientifiques, juridiques, littéraires, économiques et médicales).

Les étudiants étrangers disposant de ces mêmes diplômes français ou équivalents, peuvent candidater dans les mêmes conditions. Toutefois, ils doivent remplir l'une des deux conditions (au choix) :

- résider en France
- disposer d'un visa pour suivre les cours durant l'année, et pouvoir se rendre disponible pour l'entretien à l'IAE

→ **D'autres situations particulières permettent d'accéder au diplôme** (voir à la fin de ce document : 5) *Les cas particuliers de candidatures*)

Il s'agit principalement

- des étudiants étrangers disposant des diplômes requis (ingénieurs, docteurs, masters etc.), mais résidant dans leur pays d'origine.
- des professionnels ne disposant pas d'un diplôme à bac + 4, mais bénéficiant d'une expérience professionnelle significative. Ils peuvent demander à accéder au master MAE en demandant une équivalence.

Attention ! Le haut degré d'exigence des enseignements suppose une **excellente maîtrise du français**. Le candidat ne disposant pas de la nationalité française, ni de celle d'un pays où le français est langue officielle (*Voir en fin de brochure : informations diverses 8*), doit justifier du **niveau B2** du CECR (*Cadre Européen Commun de Référence*). Le candidat qui a déjà été inscrit dans une université française ou qui possède un bac français est dispensé de ce test. Toutefois, concrètement **le niveau nécessaire est supérieur au B2**.

Si vous répondez à ces prérequis en termes de diplôme, d'expérience et de maîtrise du français, il vous faudra ensuite satisfaire à d'autres exigences ! En effet, le nombre de places en master MAE est limité et suppose une capacité de travail importante.

2) Le processus *ordinaire* d'admission

Certaines candidatures relèvent d'une procédure particulière (voir p 9) : les étudiants étrangers et les personnes en reprise d'études. La plus grande partie des candidats doivent suivre la procédure ordinaire. Pour les autres candidats, ceux-ci doivent participer au **test des IAE Score MESSAGE**, sauf pour les candidatures en formation continue.

Concrètement, le dépôt de votre dossier vous permettra après une première sélection, d'accéder à un entretien, et d'être (*éventuellement*) admis.

A- Le test des IAE (Score MESSAGE)

Tous les candidats en formation initiale doivent passer le test commun à tous les étudiants du réseau. Les résultats de cette évaluation sont pris en compte dans l'évaluation du candidat et seront évoqués lors de l'entretien. Les résultats au Score IAE-Message sont valables pour une durée de 3 rentrées universitaires pour les scores passés à partir de 2018.

Deux **exceptions** sont à relever.

1. Les candidats disposant de plus deux années d'expérience professionnelle, en **reprise d'études**, en sont dispensés.
2. Les étudiants étrangers relevant de **Campus France** n'ont pas obligation d'effectuer le test.

Ce test mesure les aptitudes des candidats dans quatre domaines fondamentaux pour de futurs managers :

| Matières | Notation | Nature des interrogations |
|--|------------|---------------------------|
| Culture générale, économique et managériale | 100 points | 50 questions QCM |
| Compréhension et expression écrite en français | 100 points | 50 questions QCM |
| Raisonnement logique et numérique | 100 points | 20 questions QCM |
| Compréhension et expression écrite en anglais | 100 points | 50 questions QCM |

La procédure d'inscription au test des IAE est totalement indépendante de la candidature à l'IAE de Toulon.

→ **Pour s'inscrire**, voir l'adresse suivante : www.iae-message.fr

Ce test s'effectue plusieurs fois dans l'année dans de nombreuses villes universitaires disposant d'un IAE (se renseigner sur www.iae-message.fr). L'une des sessions aura lieu le **29 mai 2018** à Toulon, avec une date limite d'inscription fixée au **14 mai 2018**.

Rappel : les étudiants en formation continue ou relevant de Campus France sont dispensés du test.

B- Le processus du recrutement à l'IAE

à partir du 3 avril 2018

La procédure comporte trois étapes impératives.

Etape 1 : Téléchargement et envoi du dossier de candidature avec les pièces justificatives

Avec la nouvelle procédure e-candidat, il vous faut envoyer **par voie électronique** le dossier téléchargé sur le site de l'Université qui doit comporter :

- un **numéro d'inscription**, qui permet l'enregistrement informatique ;
- un **CV** ;
- une **lettre de motivation** explicitant votre projet professionnel ;
- les **résultats du test** des IAE SCORE-MESSAGE s'il est disponible ;
- les autres pièces justificatives demandées.

→ **Le mode d'accès web au téléchargement du dossier est précisé en fin de ce document**

Etape 2 : Réponse du jury consécutive au dossier

Après examen du dossier, le jury se prononce :

- soit pour la convocation par courriel à un entretien à une date précise (entre le 15 et le 20 juin pour la 1^{ère} session et entre le 28 et le 31 août pour la 2^{nde} session). ***En cas d'impossibilité matérielle d'y participer, il faut prendre contact très rapidement avec le secrétariat pour essayer de reporter ou avancer l'entretien.***

- soit pour le rejet de la candidature. Dans ce cas, il faut consulter le site web de l'université avec le numéro d'inscription.

Les candidats retenus effectuent un entretien en français devant deux membres du jury (enseignants et/ou professionnels), afin d'évoquer leur projet professionnel et les conditions de déroulement de la formation. Ils doivent succinctement se présenter et répondre aux questions du jury, qui doit disposer des résultats du test des IAE, sauf cas particulier des étudiants en reprise d'études (formation continue ou équivalent).

Remarque : le jury pourra admettre des candidats n'ayant pas passé le test des IAE, si leur profil est considéré comme remarquable.

Etape 3 : Réponse du jury consécutive à l'entretien

Après votre passage devant le jury, les réponses peuvent être de trois types :

- admission sur la liste principale
- report à la seconde session (*en cas d'absence d'un document important*)
- refus de la candidature.

Les résultats sont officiellement disponibles pour chaque candidat sur le site de l'Université dans la mesure avec le numéro d'inscription. Le plus souvent, en cas d'admission, les résultats sont connus officieusement à la fin de l'entretien. Pour la 2^{ème} session, en raison des faibles délais impartis, les candidats pourront être informés (en sus) par voie téléphonique. La rentrée solennelle de l'IAE aura lieu le 7 septembre 2018 à 14 H, et les cours débuteront le **10 septembre 2018**.

Attention ! En raison de l'afflux grandissant de candidatures, le master MAE tend à accroître sa sélection. Les critères sont les suivants : excellents résultats dans l'enseignement supérieur, qualité de l'expérience professionnelle (si c'est le cas), projet professionnel intéressant, mature et cohérent, parfaite maîtrise du français, excellent test SCORE MESSAGE (si exigé). Les étudiants en reprise d'études sont fortement encouragés, en rapport avec la valeur de leur expérience professionnelle.

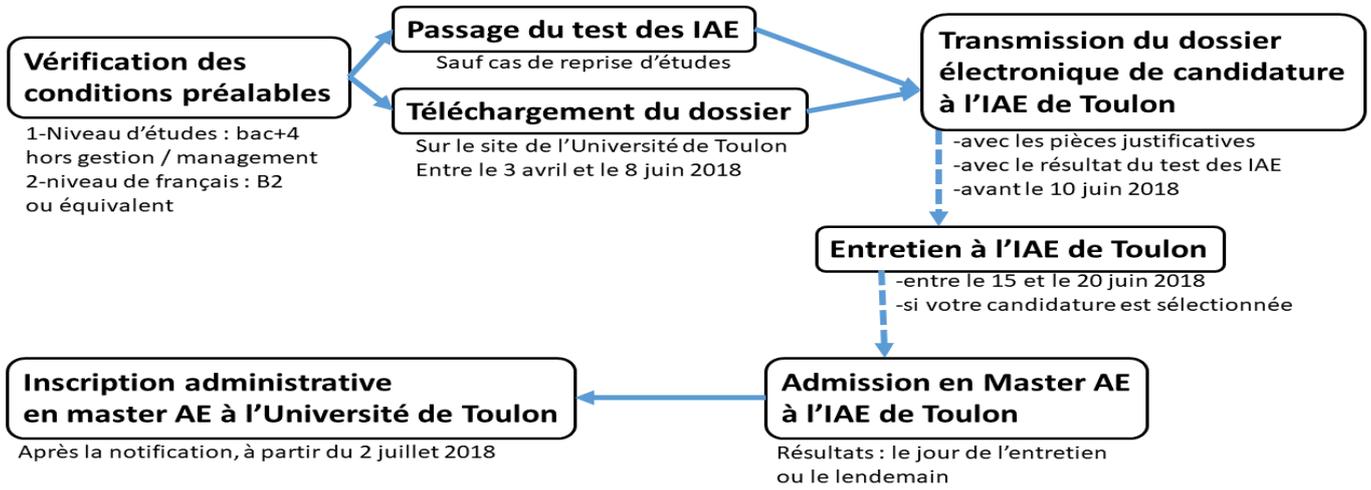
3) L'inscription administrative

Une fois le candidat admis, après le dépôt du dossier et le passage de l'entretien, il doit satisfaire aux formalités purement administratives. Pour ce faire, il devra prendre rendez-vous avec les services de la scolarité. Il lui restera à fournir différents documents pour disposer (enfin !) du statut *privilegié* d'étudiant... en master MAE.

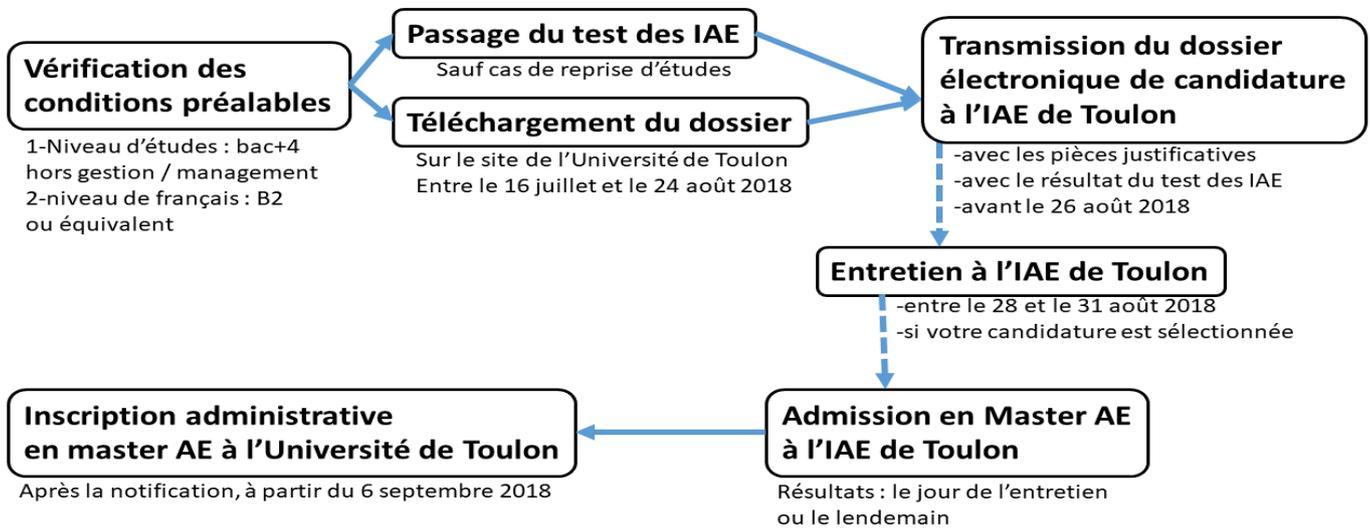
→ Afin de faciliter la compréhension, la procédure est illustrée

- pour la candidature ordinaire en 1^{ère} et 2^{ème} session ;
- pour la candidature par Campus France, réservée aux étudiants et professionnels étrangers extra-européens.

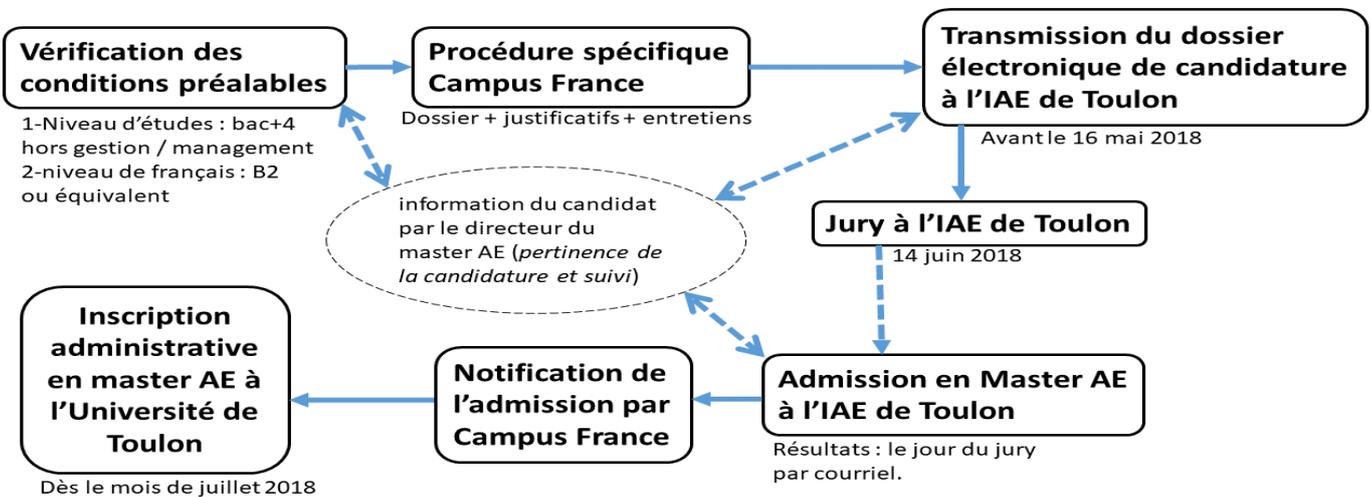
Voir la suite...



LA PROCEDURE DE CANDIDATURE ORDINAIRE (1^{ère} session)



LA PROCEDURE DE CANDIDATURE ORDINAIRE (2^{ème} session)



LA PROCEDURE DE CANDIDATURE PAR CAMPUS FRANCE

→En cas de difficulté, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat, voire avec le directeur de la formation (voir les coordonnées détaillées en fin de document). **Contact** : M2AE@univ-tln.fr

→Le master MAE de l'IAE de Toulon relève de l'Université de Toulon, et à ce titre il participe du service public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il a vocation à s'adresser à toute personne ayant le niveau requis, maîtrisant la langue française, quels que soient son âge, son sexe, sa nationalité, son origine sociale, ethnique ou religieuse. Pour un prix modique, il dispense une formation polyvalente de haut niveau (équivalent MBA) accessible à tout individu ambitieux disposant des aptitudes intellectuelles nécessaires et des capacités de travail requises.

Informations complémentaires

Quelques précisions utiles...

1) Le calendrier du recrutement 2018

Pour candidater, suivant la **procédure ordinaire**, il faut **télécharger un dossier** (e-candidat) durant la période de téléchargement (*courte pour des raisons légales !*), **le déposer par voie électronique**.

Les candidats peuvent s'inscrire en session 1 ou en session 2, selon leur disponibilité. Toutefois, la première session est préférable pour des raisons d'organisation.

Attention aux dates

- ✓ **de retrait électronique** du dossier
- ✓ **de dépôt électronique** du dossier avec les pièces justificatives !

dates récapitulatives

| | Session 1 | Session 2 |
|---|----------------------------------|----------------------------------|
| ouverture téléchargement du dossier e-candidat (<i>site web</i>) | 3 avril 2018 | 16 juillet 2018 |
| fermeture téléchargement du dossier E-CANDIDAT (<i>site web</i>) | 8 juin 2018 | 24 août 2018 |
| Date limite de validation du dossier électronique avec pièces justificatives | <u>10 juin 2018</u> | <u>26 août 2018</u> |
| Date limite d'inscription au test des IAE | 14 mai pour Toulon* | 9 juillet à Lyon* |
| Date de passage du test des IAE | 29 mai à Toulon* | 23 août à Lyon* |
| <i>Entretiens (dates non fixées à ce jour)</i> | <i>entre le 15 et le 20 juin</i> | <i>entre le 28 et le 31 août</i> |
| Date de publication des résultats | 2 juillet 2018 au plus tard | 6 septembre au plus tard |

* Il est possible de le passer dans une autre ville ou à une autre date : voir le site www.iae-message.fr

2) Le statut : formation initiale ou continue

| | | |
|---|--|--|
| STATUT en Formation Continue | Demandeur d'emploi indemnisé (ARE, RSA...) | Procédure Pôle Emploi : AISF |
| | Demandeur d'emploi pris en charge | CPF, CSP |
| | Salarié pris en charge (Entreprise, organisme financeur) | Plan de formation, Contrat / période de professionnalisation, CIF, CPF |
| STATUT en Formation Initiale | Demandeur d'emploi non indemnisé | |
| <i>Quelque soient l'âge et la durée d'interruption des études</i> | Salarié et tout public sans prise en charge | |

3) Les coûts d'inscription

En 2017/2018, dans le cadre du service public universitaire, les droits universitaires classiques s'élèvent à **256 €** pour le Master MAE (comme pour tous les masters publics).

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2865>

Par contre, pour les étudiants relevant du statut de Formation Continue, le tarif était de **5 800 €** pour 2017-2018. Ce montant est voté chaque année par les conseils de l'Université. Toutefois, il ne concerne que très peu d'étudiants, les conditions étant très restrictives (financement par un organisme)..

4) Les contacts

- *Ne pas hésiter à demander des conseils en cas de difficulté, de préférence par courriel.*
- *En cas de doute, envoyer un CV au responsable du diplôme pour avis.*
- *Attention au respect des délais, en particulier pour le test des IAE !*

-MAE Master Administration des Entreprises de Toulon

Contact : M2AE@univ-tln.fr

Secrétariat du master MAE (Mme Auclerc Florence)

Tél. : 04 83 36 63 22 auclerc@univ-tln.fr

Direction du master MAE (M. Pensel, Maître de Conférences Hors Classe en Sciences de Gestion)

Tél. : 04 83 36 63 57 pensel@univ-tln.fr

-Institut d'Administration des Entreprises de Toulon

Campus de Toulon – 70 avenue Devoucoux 83 000 TOULON

Fax : 04 83 36 63 09

Site web : <http://iae-toulon.univ-tln.fr/>

-Réseau des IAE

IAE FRANCE

8 Bis rue de la Croix Jarry – 75 644 Paris Cedex 13, France

Tel. +33 (0)3 59 31 29 94

www.iae-france.fr

Test des IAE SCORE-MESSAGE

<http://www.iae-message.fr>

contact@iae-message.fr

5) Les cas particuliers de candidatures

| Situation | Action à engager | Contact et procédure |
|--|--|---|
| Candidat achevant son diplôme d' ingénieur Seatech en 2018 | Régime particulier. Voir le point IX du règlement d'examen : http://www.univ-tln.fr/IMG/pdf/reglement-examen-mcc-master-administration-entreprises-2016-17.pdf Engager la procédure ordinaire de candidature (<i>voir à la suite</i>). | Télécharger le dossier e-candidat et respecter la procédure ordinaire. Contacter le responsable du master MAE par courriel. |
| Candidat non titulaire d'un bac + 4 , de nationalité Européenne disposant d'une solide expérience dans son domaine de compétences. | Demander une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) pour une reprise d'études . Voir : http://www.univ-tln.fr/Validation-pour-l-acces-aux-etudes-VAE-Reprise-d-etudes.html | Contacter le responsable du master MAE par courriel. En utilisant le site de l'Université, déposer un dossier spécifique auprès du service de la VAE en précisant bien reprise d'études . Le reste de la procédure est identique (test des IAE et entretien). |
| Candidat étranger disposant d'un diplôme français reconnu à bac+4 minimum. → Il peut accéder à la France (visa) et pourra donc participer à un entretien à Toulon. | Engager la procédure ordinaire de candidature (<i>voir à la suite</i>). | Télécharger le dossier e-candidat et respecter la procédure ordinaire. La procédure suppose le passage du test des IAE (éventuellement hors France) et de l'entretien. En conséquence, le candidat devra se déplacer pour l'entretien à l'IAE, sauf dérogation d'entretien par visioconférence / téléphonique |
| Candidat étranger disposant d'un diplôme étranger à bac+4 minimum → Il n'a pas d'accès (visa) en France . → Une antenne Campus France est disponible dans son pays (<i>voir la liste p 11</i>). | Candidater auprès de CAMPUS France dans le pays de résidence . Voir : www.campusfrance.org | L'organisme organisera les entretiens et transmettra le dossier au jury du Master MAE de Toulon. Les candidats peuvent prendre contact directement avec le Directeur du diplôme pour évaluer leurs chances de succès. |
| Candidat étranger disposant d'un diplôme étranger à bac+4 minimum → Il n'a pas d'accès (visa) en France . → Campus France n'a pas d'antenne dans son pays (<i>voir la liste p 11</i>). | Engager la procédure ordinaire de candidature (<i>voir à la suite</i>). | Télécharger le dossier e-candidat et contacter le responsable du master MAE par courriel. Un entretien par visioconférence pourra être effectué. |

6) Téléchargement du dossier *ordinaire* d'inscription

Attention !

Pour les raisons juridiques précédemment évoquées, l'accès au téléchargement du dossier n'est possible qu'aux dates citées (**du 3 avril au 8 juin** 2018 en 1^{ère} session et **du 16 juillet au 24 août** 2018 pour la 2^{nde} session).

En dehors de ces dates, tout dépôt de candidature ne pourra être validé.

La procédure à suivre est la suivante :

Il faut cliquer sur le **tableau des accès**

<http://www.univ-tln.fr/Tableau-des-acces-928.html>

Puis cliquer sur IAE et sur Master Management et Administration des Entreprises.

→ *En cas de difficulté, ne pas hésiter à contacter le secrétariat ou le responsable de la formation.*

7) Liste des pays relevant de Campus France

Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Pérou, République du Congo Démocratique, Russie, Sénégal, Singapour, Taiwan, Togo, Tunisie, Turquie et Vietnam

8) Dispense du certificat de niveau B2 en français

L'attestation justifiant le niveau B2 en français est obligatoire pour les étudiants non francophones.

En conséquence, les ressortissants des Etats où le français est la langue officielle en sont dispensés. Il s'agit des pays suivants :

Belgique, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada (Nouveau Brunswick et Québec), Centrafrique, Comores, Congo-Brazzaville, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée-Conakry, Guinée Equatoriale, Haïti, Luxembourg, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Vanuatu.

→ *Rappel* : le candidat est également dispensé de ce test s'il a déjà été inscrit dans une université française ou s'il possède un bac français.



Master Professionnel Management Administration des Entreprises

Rappel : les candidats CAMPUS FRANCE et les candidats en formation continue/reprise d'études sont dispensés du test des IAE SCORE MESSAGE.

**Pour des nouvelles perspectives de carrière et une nouvelle façon de penser la réalité humaine et économique, venez nous rejoindre
en master MAE...**



...un véritable Master de Management / MBA (bac+5)

...une double compétence de plus en plus appréciée en entreprise

...un gain de plusieurs années dans une carrière professionnelle

→ en 6 mois de formation + 3 à 6 mois de stage !